

Info Cultures maraîchères

19/2019

17 juillet 2019

Prochaine édition le 24.07.2019

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Il faut s'attendre dès maintenant à l'éclosion des pontes de la nouvelle génération de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*). Observées à la loupe, les nymphes aplaties laissent déjà voir les yeux rouges des futurs adultes (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 2: Des taches foliaires gris clair, causées par *Cercospora brassicicola*, apparaissent en ce moment sur les brocolis (photo: H.P. Buser, Agroscope). À la différence de celles dues à la maladie des taches noires (*Alternaria brassicae*) elles ne présentent pas de cercles concentriques.



Photo 3: On observe actuellement un important vol de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*). Il est recommandé de vérifier la présence de chenilles dans les cultures, par exemple sur salades (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 4: Dans les régions où les attaques sont habituelles, on constate en ce moment les premiers dégâts causés par la teigne de la betterave (*Scrobipalpa ocellatella*) sur les bettes à côtes (photo: C. Sauer, Agroscope).

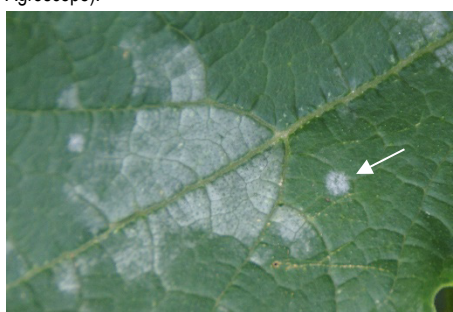


Photo 5: Sur certaines variétés de courgettes cultivées en plein champ, il est difficile de distinguer les premières taches foliaires causées par l'oïdium (*Erysiphe* / *Podosphaera*) de la panachure naturelle du feuillage (photo: C. Sauer, Agroscope).



Photo 6: Les maladies à taches foliaires, causées par exemple par *Alternaria* / *Ulocladium*, accélèrent maintenant leur expansion dans les cultures matures de concombres (photo: C. Sauer, Agroscope).





Photo 7: Il vaut la peine de surveiller les vols de la mouche de la carotte au moyen de pièges. Actuellement, bien que le seuil soit déjà dépassé dans certaines zones de production, le 2^{ème} vol reste faible ou retardé dans beaucoup d'endroits, (photo: C. Sauer, Agroscope).

Situation actuelle concernant la mouche du chou et la mouche de la carotte

Mouche du chou (*Delia radicum*): Le vol se poursuit dans la plupart des sites surveillés. Il convient de protéger les cultures sensibles dans les zones où les attaques sont habituelles.

Mouche de la carotte (*Psila rosae*): Selon la région, le seuil de tolérance d'une mouche par piège et par semaine a été dépassé dans le tiers, voire la moitié des sites surveillés. Cela signifie que la phase principale du 2^{ème} vol de la mouche de a commencé.

La substance active lambda-cyhalothrine (divers produits, délai d'attente : 2 semaines) est autorisée pour la lutte contre la mouche de la carotte dans les cultures de céleri-branche et de fenouil. Outre cette même lambda-cyhalothrine, les substances bifenthrine (Capito Multi Insektizid, Talstar SC), cyperméthrine (Cypermethrin, Cypermethrin S, Cypermethrine Médol), alpha-cyperméthrine (Fastac Perlen), zéta-cyperméthrine (ArboRondo ZC 1000, Fury 10 EW) et deltaméthrine (Aligator, Decis, Decis Protech) sont autorisées sur le céleri-rave, la carotte, le panais et le persil à racine, avec un délai d'attente de 4 semaines. Prenez garde au respect des autres charges d'utilisation.

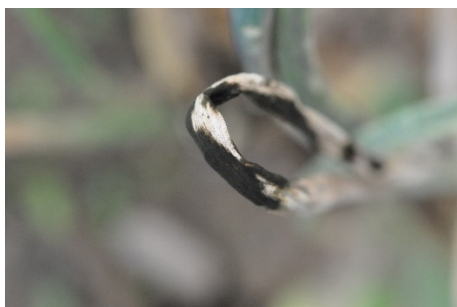


Photo 8: Taches noires typiques d'attaques de *Stemphylium botryosum* (photo: R. Total, Agroscope).

Maladies du feuillage et mildiou sur oignons

Les précipitations de ces derniers jours ont renforcé la prolifération des taches foliaires sur oignons. De plus, il faut s'attendre à de nouvelles infections de mildiou (*Peronospora destructor*). Contrôlez vos cultures et faites un traitement en cas de nécessité. Respectez bien les délais d'attente indiqués.

Si l'on constate que le mildiou est déjà installé, on peut utiliser des substances actives susceptibles de bloquer son développement, tels le diméthomorphe (Forum, délai d'attente 3 semaines), le diméthomorphe + mancozèbe (Acrobat MZ WG, délai d'attente 2 semaines) ou le benthialavicarbe-isopropyl + mancozèbe (Capito Valbon, Valbon ; délai d'attente 3 semaines), ainsi que, par exemple, le fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine), qui inhibe la sporulation du pathogène.

Si l'attaque de mildiou s'accompagne d'atteintes d'autres maladies foliaires, telles la cladosporiose (*Cladosporium alli-cepae*) ou l'alternariose (*Alternaria porri*), on peut aussi utiliser des substances actives fongicides du groupe des strobilurines, par exemple azoxystrobine (divers produits, délai d'attente 2 semaines) ; chlorothalonil + azoxystrobine (Ortiva Opti, délai d'attente 3 semaines) ; ou azoxystrobine + difénoconazole (Priori Top, délai d'attente 2 semaines). Il est également possible d'utiliser mancozèbe + mandipropamide (Revus MZ, Sandora, Virexa ; délai d'attente 3 semaines) ; fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ou difénoconazole (divers produits, délai d'attente 2 semaines). On trouvera les indications précises dans DATaphyto ou dans la banque de données de l'OFAG.

Contre la maladie du feuillage *Stemphylium botryosum* sur les oignons, on peut utiliser les substances actives tébuconazole + fluopyram (Moon Experience), avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 9 : Puparia de la mouche blanche (*Trialeurodes vaporariorum*) sur feuille de tomate. Les parasitées par *Encarsia formosa* sont noire, les non-parasitées blanches (photo : C. Sauer, Agroscope).

Augmentation des attaques de mouches blanches sous abris

Des adultes de mouches blanches ont été observés lors des contrôles opérés lundi dans les cultures de légumes fruits abris. Vérifiez l'activité des auxiliaires, en particulier le parasitisme par l'hyménoptère parasitoïde *Encarsia formosa* : si cet auxiliaire est suffisamment actif, une partie au moins des puparia (stades nymphaux) du ravageur doit être noircie sur chaque feuille infestée (photo 9).

Si l'infestation est très importante (par exemple en cultures de concombres ou de tomates) et produit du miellat, voire de la fumagine, il faut traiter les foyers ou la zone infestée avec un insecticide ménageant les auxiliaires - par exemple buprofézine (Applaud, délai d'attente 3 jours) ou pymétrazine (Plenum WG, délai d'attente 3 jours).

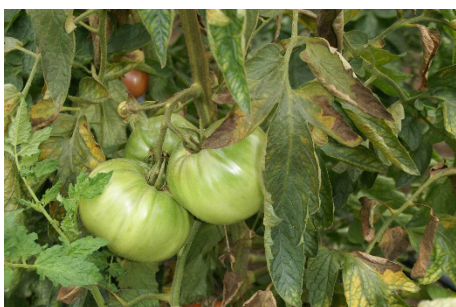


Photo 10: Sur tomates, les symptômes typiques d'une attaque de l'acarien responsable de l'acariose bronzée sont la roussissure et le brunissement atteignant les feuilles, calices, pédoncules et tiges (photo: C. Sauer, Agroscope).

Expansion des populations de l'agent de l'acariose bronzée dans les cultures de tomates

Le temps chaud de juin a favorisé une forte prolifération de l'agent de l'acariose bronzée (*Aculops lycopersici*). Les premiers symptômes de prolifération de ce ravageur sont désormais visibles dans les cultures atteintes. En général, l'attaque commence discrètement au collet ou dans la région basale, puis progresse vers le haut. Les tissus et les fruits, envahis par des dizaines de milliers d'individus de taille minuscule, se subérisent et prennent une apparence rousse ou bronzée, d'où le nom de l'affection. Par la suite, le dessèchement des feuilles et des bourgeons peut conduire à la mort des plantes infestées.

Marquez les plantes atteintes au sein de la culture et faites un traitement des foyers. Pour éviter la dissémination du ravageur, il convient d'effectuer les travaux de culture et de récolte en dernier dans les rangées touchées par le ravageur.

Pour lutter contre l'acariose bronzée, sont autorisées dans les cultures de tomates sous abris les substances actives abamectin (Vertimec, Vertimec Gold) et spirotétramate (Movento SC). Le délai d'attente est de 3 jours pour les deux substances actives.



Photo 11: Les minuscules acariens responsables de l'acariose bronzée ne peuvent être observés qu'à la loupe. Ils vivent sur les tiges et à la face inférieure des feuilles de tomates. (photo : R. Total, Agroscope).



Photo 12: Image de l'acarien responsable de l'acariose bronzée, observé sous la loupe. Longueur du corps : env. 0.2 mm (photo: C. Sauer, Agroscope).

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter DATaphyto ou la banque de données de l'OFAG avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blw.admin.ch/blw/fr/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzenschutzmittel/zugelassene-pflanzenschutzmittel.html>

Mentions légales

Données,	Daniel Bachmann & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH)
Informations :	Martin Keller & Esther Mulser, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Eva Körbitz & Sabrina Stockinger, Lw. Zentrum, Salez (SG) Suzanne Schnieper & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Philipp Trautzi & Katja Rutz, Arenenberg, Salenstein (TG) Jürgen Krauss & Reto Neuweiler, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni, Mauro Jermini (Agroscope) et Samuel Hauenstein (FiBL)
Coopération :	Kant. Fachstellen und Forschungsinstitut für biologischen Landbau (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Müller-Thurgau-Strasse 29, 8820 Wädenswil www.agroscope.ch
Changements d'adresse,	Cornelia Sauer, Agroscope cornelia.sauer@agroscope.admin.ch
Commandes :	
